



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 1^{er} décembre 2023 DELIBERATION

Rapporteure : Françoise STIOPHANE

Secrétaire de séance : Monsieur Raymond VILLALBA

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 29
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE,
Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSÉNY, M. Jacques MAISONNEUVE, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Patrick MAILLET donne pouvoir à Mme Brigitte ROSSI
- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Frédéric LOUSTAU
- M. André LABARTHE donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESSÉNY

Etait absente :

- Mme Patricia PROHASKA

11 - BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N° 3

Dans le cadre de la régularisation à réaliser en vue du passage à la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2024, il y a lieu de procéder à des ouvertures de crédits budgétaires correspondant à des opérations d'ordres, comme indiqué dans le tableau annexé à la présente.


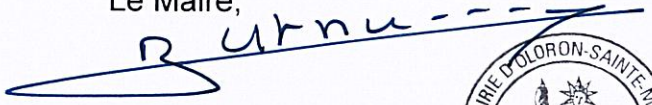
Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **ADOpte** la décision modificative n° 3 de l'exercice budgétaire 2023 pour le budget principal telle que détaillée dans le tableau figurant en annexe.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 01 décembre 2023.
Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 06/12/2023

Le Maire,



Bernard UTHURRY



BUDGET PRINCIPAL**DECISION MODIFICATIVE N° 3****INVESTISSEMENT****Dépenses**

Ch.	Art.	Fonct°	Libellés	Crédits
041	1318	01	Autres subventions d'équipements transférables	150 000,00
041	2151	01	Réseaux de voirie	41 000,00
041	21318	01	Autres bâtiments publics	22 500,00
041	21312	01	Bâtiments scolaires	9 700,00
041	2128	01	Autres agencements et aménagements de terrains	5 800,00
041	2138	411	Autres constructions	4 000,00
041	2138	822	Autres constructions	132 000,00
041	2117	01	Bois et forêts	35 000,00
041	2312	01	Agencements et aménagements de terrain	1 070 000,00
041	2313	01	Constructions	4 050 000,00
041	2315	01	Installations, matériels et outillages techniques	3 420 000,00
041	2316	01	Restauration des collections et œuvres d'art	465 000,00
Total				9 405 000,00

Recettes

Ch.	Art.	Fonct°	Libellés	Crédits
041	1328	01	Autres subventions équipts non transférables	150 000,00
041	2031	01	Frais d'études	79 000,00
041	238	01	Avances versées/commandes immo corpor.	136 000,00
041	2313	01	Constructions	85 000,00
041	2318	01	Autres immobilisations corporelles en cours	8 955 000,00
Total				9 405 000,00